CIRCONSCRIPTION
de
SUD-OUEST et LITTORAL

Année scolaire : 2020/2021

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : ☐ 1 ■ **2** ☐ 3

COMMUNE : PÉAULT Date : 15 mars 2021

ECOLE : Charlotte MENANTEAU Durée : 1h30

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme PORCHER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme FERMIGIER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme CLEAC'H Maud (AESH)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- Mme REMOND (enseignante)
- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- M. COURONNEAUD (DDEN)
- Mme VETTICOZ (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme BLICQUY UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme THOUMAZEAU (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme PETIT (Agente scolaire)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme PARISOT Sylvie (AESH)

Présidente de séance : Mme ROY

Secrétaire de séance : M MARIN

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Point sur les effectifs et prévisions pour l'année à venir
- Projets et sorties réalisés et envisagés
- Travaux réalisés et envisagés
- Point sur les exercices de sécurité
- Questions diverses (à transmettre avant le conseil)

1) Approbation du conseil d'école du 12 novembre 2020

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 12 novembre 2020, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Point sur les effectifs

Il y a actuellement 61 élèves dans l'école.
Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 2 TPS + 5 PS + 3 MS + 6 GS = 16 (classe de François Marin)
- 7 CP + 9 CE1 + 8 CE2 = 24 (classe d'Aurélie Roy et de Julie Remond le mardi).
- 8 CM1 + 13 CM2 = 21 (classe de Raphaël Gautier)

2020-2021

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
2	5	3	6	**16**	7	9	8	8	13	**45**	**61**

Prévisions pour l'année prochaine :

2021-2022

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
2	10	5	3	**20**	6	7	10	9	8	**40**	**60**

3) Projets et sorties

Etant donné la période actuelle, nous n'avons pas la visibilité pour prévoir des sorties.
Les cycles 3 ont malgré tout reçu l'intervention de Romain Craipeau en éducation musicale ; intervention organisée par la communauté de communes Sud Vendée Littoral. Les enfants ont travaillé autour de trois thèmes : acquérir et développer de la justesse vocale ; marquer la pulsation sur une musique quelconque, découvrir les grandes familles d'instruments.
Tous les vendredis également, Cédric Tudeau, éducateur sportif, intervient auprès de ces mêmes élèves pour des séances, au départ de gymnastique à la salle des Moutiers-sur-le-Lay, puis de hockey dans la cour de l'école suite à l'interdiction de la pratique de l'EPS en intérieur. Ces interventions sont aussi organisées par la communauté Sud Vendée Littoral.
Les photos de classe ont eu lieu le lundi 8 mars 2021. Afin de respecter les normes sanitaires, chaque élève a été pris en photo individuellement dans un carton. Un montage sera ensuite réalisé par le photographe avec l'ensemble des photos des élèves par classe.
Du 23 mars au 8 juin 2021, les élèves de cycles 2 devraient (si la piscine rouvre) se rendre les mardis à la piscine de Luçon pour des séances de natation, sur des créneaux de 40 minutes, de 15h10 à 15h50. A ce sujet, l'accompagnement de parents agréés sera nécessaire. A l'heure actuelle, seules deux mamans de l'école ont un agrément validé par l'inspection, aucune session d'agrément n'est prévue à l'heure actuelle étant donné la fermeture des piscines.

La classe de cycle 3 va participer à la semaine de la presse la semaine du 19 mars et à un concours départemental « Demandez la une » où il s'agira pour les enfants de réaliser une « une » de journal à partir de réelles dépêches AFP.
Une autrice viendra dans la classe des cycles 3 au mois d'avril, en lien avec la médiathèque dans le cadre de la semaine du livre jeunesse.
Il n'y aura pas de classe de découverte cette année.
La vente des chocolats « chocodic » à Noël a permis un bénéfice d'environ 330€ à la coopérative scolaire de l'école. Nous proposerons également une vente de gâteaux Bijou au mois d'avril (pour une livraison en mai).

4) Travaux réalisés et envisagés

Travaux envisagés :

- Le TNI de la classe des cycles 2 ne monte ni ne descend plus.
- Une gouttière (près de la cantine/boîte rouge d'arrêt de gaz) est déboîtée. Celle-ci sera changée au moment des travaux de l'école.
- La grille d'évacuation des eaux sur la cour est rouillée et peut-être serait-il possible de la mettre au niveau du goudron. Elle reste malgré tout solide.
- Le distributeur de papier dans la classe des cycles 1 ne tient plus. La mairie va résoudre cela.
- La porte entre le préau et les sanitaires des cycles 1 force. La mairie va résoudre cela.
- Une fuite d'eau a été décelée dans la classe de François, près d'un des radiateurs. L'équipe enseignante enverra des photos lorsque cela se reproduira, afin de déterminer d'où vient la fuite.
- Précisions sur les travaux de rénovation prévus pour l'école :

Des travaux de rénovation concernant l'école et le restaurant scolaire vont avoir lieu. Concernant le restaurant scolaire, les portes et les fenêtres vont être changées, les radiateurs supprimés, des volets roulants extérieurs installés, deux murs vont être réisolés par l'intérieur et une pompe à chaleur sera mise en place (en attente des études de faisabilité définitives).

Concernant l'école, une dalle béton isolée va être coulée sous les trois classes, les parquets vont être retirés et le vide sanitaire va être comblé, un nouveau revêtement au sol sera mis en place. Les soubassements des fenêtres vont être isolés, un faux plafond acoustique avec luminaires encastrés en pavés LED va être installé et le chauffage s'effectuera par une pompe à chaleur mixte (en attente des études de faisabilité définitives).

Des volets roulants seront posés sur les baies vitrés. Ceux-ci sont interdits sur les portes.

L'objectif est une réduction énergétique de 40%.

La façade de l'école et les murs des préaux seront également repeints.

Pendant la durée des travaux, les classes seront inutilisables, 3 modulaires et 3 WC seront donc installés sur le parking de la mairie. La maison communale servira pour la garderie et la sieste des enfants. Un espace de cour sera matérialisé par des ganivelles. Le bureau de direction prendra place à la mairie. Les sorties du parking face à la mairie et vers la rue des oisilliers seront neutralisées pour limiter la circulation.

Les demandes de subvention sont en cours, les travaux devraient commencer aux alentours de mi-juin.

Travaux réalisés :

- Le TNI de la classe des cycles 3 a bien été installé, merci à la municipalité.
- L'éclairage des deux tableaux dans la classe des cycles 3.

5) La sécurité à l'école

Les dates des exercices de sécurité sont dorénavant imposées par l'inspection.

Deux exercices incendies ont eu lieu depuis le début d'année, un premier le 17 novembre 2020 et un second le 11 janvier 2021. Ces deux exercices se sont passés dans de bonnes conditions. Le prochain aura lieu le 19 mars 2021.

Un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 20 novembre 2020. Nous avons pu noter lors de cet exercice que les élèves s'étaient montrés un peu trop bruyants.

Concernant les autres exercices du PPMS, nous n'avons pu les réaliser du fait du protocole sanitaire.

Concernant le protocole sanitaire, il reste pour le moment inchangé par rapport à la période de janvier-février, les principales mesures sont les suivantes :

- Respect des gestes barrières :
  - Port du masque pour tous à partir du CP
  - Respect de la distanciation sociale lorsque cela est possible
  - Lavage régulier des mains
- Limitation du brassage
- Aération régulière des locaux
- Interdiction de la pratique d'EPS en intérieur

Pour rappel, voici la démarche à adopter selon différents cas :

	Maternelles	**Elémentaires**
Un membre du foyer doit être testé.	Isolement de l'enfant jusqu'au résultat du test du membre du foyer.	
Un membre du foyer est cas contact.	L'isolement de l'enfant jusqu'au résultat du test du cas contact est recommandé mais pas obligatoire.	
Un membre du foyer est positif <u>sans</u> symptômes.	Retour de l'enfant après 17 jours d'isolement à la maison à compter de la date du test.	Isolement de l'enfant pendant 17 jours à compter de la date du test et test de l'enfant au 18ème jour.
Un membre du foyer est positif <u>avec</u> symptômes.	Isolement de l'enfant pendant toute la durée des symptômes et au minimum 10 jours, puis encore 7 jours supplémentaires.	Isolement de l'enfant pendant toute la durée des symptômes et au minimum 10 jours, puis encore 7 jours supplémentaires. Puis, test de l'enfant.
L'élève a des symptômes évocateurs.	Isolement de l'enfant pendant au minimum 7 jours (si au moins 2 jours consécutifs sans fièvre) ; ou retour plus tôt avec une attestation écrite du parent spécifiant que le médecin a autorisé le retour en collectivité.	
L'élève est cas contact (en dehors du foyer).	Isolement de l'enfant pendant 7 jours à compter du dernier contact avec la personne positive.	Isolement de l'enfant pendant 7 jours à compter du dernier contact avec la personne positive. Puis test de l'enfant au 8ème jour.
L'élève est positif (covid classique ou variant)	Isolement de l'enfant pendant au minimum 10 jours (si au moins 2 jours consécutifs sans fièvre)	
Un élève de la classe est positif à un variant Sud-africain ou Brésilien.	Isolement des enfants pendant 7 jours.	Isolement des enfants pendant 7 jours, puis test au 8ème jour.
Un membre du foyer d'un élève est positif à un variant Sud-africain ou Brésilien.	Test immédiat de l'enfant, puis isolement conseillé de 7 jours si le test est négatif.	

6) Questions diverses

L'équipe enseignante tient à faire remonter quelques dysfonctionnements sur la pause méridienne concernant les cycles 2 et les cycles 3, que des familles ou des élèves ont pu relever. Il s'agit d'un temps compliqué. Les élèves reviennent très souvent en classe le midi avec des histoires de récréation qu'ils considèrent comme non résolues, ce qui ne contribue pas à une bonne ambiance de travail. Il est important de travailler ensemble pour assurer aux enfants une sécurité physique morale et affective tout au long de la journée.

La mairie invite l'équipe enseignante à faire remonter les faits et à inviter les familles à se tourner vers elle en cas de besoin ; les familles pourront y être reçues.

Mme le maire a déjà reçu des familles avant les vacances afin d'échanger, elle précise que l'ambiance actuelle liée au contexte sanitaire agace et met tout le monde sous tension. Les personnels devant parfois remplir des fonctions qui ne sont initialement pas les leurs. Mme le maire prend acte des retours faits par les enseignants.

La séance est levée, à 19h30.

Signatures :

Aurélie Roy *François Marin*